

## LES JOURNALISTES FONT-ILS PREUVE DE POLITESSE DANS LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION ?

**Kouassi Akpan Désiré N'GUESSAN**

Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

[dezakpan@gmail.com](mailto:dezakpan@gmail.com)

&

**Kouadio Michel KONAN**

Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

[mikeokclair@yahoo.fr](mailto:mikeokclair@yahoo.fr)

**Résumé :** L'objectif principal de la presse écrite est de fournir des informations objectives aux lecteurs afin de faire d'eux des citoyens modèles pour leur propre intérêt et aussi pour l'intérêt de la cité. Mais avec la multiplication des organes de presse et la prolifération des sites d'information, on assiste à une course vers l'audience dans le but de faire du profit ; ce qui impacte la présentation des informations avec une baisse notable de l'objectivité sensée caractérisée la presse. Ce présent travail, qui s'inscrit dans l'analyse du discours des médias, a pour objectif de démontrer cette subjectivité grandissante dans la presse (en ligne) à partir de la théorie de la politesse élaborée par Brown et Levinson et revisitée par certains auteurs dont Catherine Kerbrat-Orecchioni.

**Mots-clés :** journaliste, information, théorie de la politesse, gestion de la face, Côte d'Ivoire.

**Abstract :** The main objective of the written press is to provide objective information to readers in order to make them become model citizens for their own interest and also for the interest of the city. But with the proliferation of media outlets and the proliferation of news sites, we are witnessing a race towards the audience in order to make a profit ; this affects the presentation of information with a noticeable decrease in the sensible objectivity characterized the press. This work, which is part of the analysis of media discourse, aims to demonstrate this increasing subjectivity in the press (online) from the theory of politeness developed by Brown and Levinson and revisited by some authors including Catherine Kerbrat-Orecchioni.

**Keywords :** journalist, information, politeness theory, face management, Côte d'Ivoire.

## Introduction

Les organes d'information, ayant connu un développement prodigieux avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication, ont tendance à se particulariser dans l'intention de se démarquer de leurs concurrents afin d'attirer le plus de lecteurs (pour la presse), d'auditeurs (la radio) ou de téléspectateurs (l'audiovisuel). Cette particularisation se ressent même dans le traitement des informations qui sont mises à la disposition des citoyens désireux de s'informer. On peut remarquer que les nouvelles traitées ne remplissent pas toujours les critères d'objectivité et d'impartialité car par sa manière de présenter l'information, le journaliste peut approuver ou déconstruire les actions des personnalités qui font l'actualité selon sa propre sensibilité politique.

Ainsi, quand un homme politique rencontre son assentiment, le journaliste a tendance à le présenter sous un angle favorable et même à le défendre lorsque son image est écornée. Mais quand il s'agit d'un homme politique dont il ne partage pas les idéaux, le journaliste se montre plus critique envers ses faits et gestes, et a tendance à le blâmer à la moindre occasion (N'Guessan, 2018). Cette manière de traiter l'information souvent biaisée et tendancieuse peut mettre à mal les faces des acteurs concernés par les nouvelles. Or, Goffman (1974) recommande de préserver la face des personnes avec lesquelles l'on interagit au risque de créer des précédents. D'autant plus que lors des échanges, chaque individu est amené à gérer ses deux faces (positive et négative) et les deux faces de l'autre interagissant prenant part à l'échange.

La présente étude sera basée sur la théorie de la politesse telle qu'élaborée par Brown et Levinson, en prenant appui sur la notion de « face », mise en place par Goffman. Les préoccupations suivantes seront au centre de la recherche :

Les journalistes font-ils preuve de politesse ou d'impolitesse dans le traitement de l'information qu'ils présentent à leur lectorat ? Ne peut-on pas cerner la subjectivité des journalistes au regard de la théorie de la politesse ? Notre objectif est de chercher à comprendre la subjectivité des journalistes au regard de la théorie de la politesse, qui a été initialement mise en œuvre pour l'étude des interactions interpersonnelles.

## 1. Cadre théorique et méthodologique

### 1.1. Cadre théorique

Pour mener à bien cette étude concernant la "face" des acteurs de nouvelle dans le traitement de l'information médiatique, précisément de la presse écrite en ligne, notre cadre théorique sera le modèle de la théorie de la politesse telle qu'élaborée par Penelope Brown et Stephen Levinson (1987). D'après leur modèle, tout individu possède deux faces qui entrent en ligne de compte lors des différentes interactions. Il y a une face négative qui est

constituée des territoires corporel (le corps et ses prolongements), spatial (la bulle dans laquelle chaque individu évolue) et temporel (le temps de parole imparti à l'individu). Quant à la face positive, il s'agit de l'ensemble des images valorisantes que chaque locuteur a de lui-même et qu'il tente d'imposer à l'autre durant l'interaction. Il y a donc quatre faces en présence durant une interaction, ce qui correspond aux faces positive et négative de chaque individu prenant part à l'échange (dialogue).

Au cours des échanges, les individus sont amenés à accomplir plusieurs actes potentiellement menaçants, qui peuvent être verbaux ou non-verbaux ; ces différents actes sont nommés Face Threating Acts (FTAs) par ces auteurs parce qu'ils constituent des actes menaçants pour l'une ou l'autre des deux faces de chaque interactant. Mais ils précisent que certains procédés sont mis en place par les interlocuteurs afin de ménager la face des individus avec lesquels ils sont engagés dans l'interaction ; ce qui permettrait de préserver leurs faces et celles de l'autre.

La théorie de la politesse de Brown et Levinson a connu plusieurs critiques et aménagements. Nous pouvons retenir l'apport de Kerbrat-Orecchiono (1996) qui veut que la politesse puisse consister non seulement en un adoucissement des menaces, mais aussi, plus positivement, en une production d'« anti-menaces ». Dans l'apport de Kerbrat-Orecchioni, il faut souligner qu'il a été mis en exergue certains actes de langage visant à valoriser la face de l'interlocuteur ; actes qui constituent en quelque sorte le pendant positif des FTAs et qu'elle a baptisés Face Flattering Acts (actes « cajoleurs) ou FFAs. Ces aménagements qui ont abouti à la distinction entre les FTAs et les FFAs ont permis aux chercheurs de faire la part entre la politesse négative (consistant essentiellement à adoucir les FTAs) et la politesse positive (qui consiste à créer plutôt des FFAs de préférence renforcés). Ainsi, il convient de tenir compte des aménagements apportés par d'autres chercheurs afin de cerner tous les contours du problème à analyser dans cette étude.

## ***1.2. Communication de masse et théorie de la politesse***

La presse écrite, qui est un média de masse ayant pour objectif d'informer les populations afin de faire d'elles des citoyens modèles, permet à un individu (le journaliste) de s'adresser à un grand nombre de personnes sur un espace donné. Il n'y a donc pas d'interaction directe entre le journaliste et ses lecteurs ; même s'il est donné à certaines personnes (acteurs de nouvelles) de produire un droit de réponse si elles se sentent diffamées. Mais avec la presse en ligne, les interactions sont rendues possibles puisque n'importe lequel des lecteurs peut commenter un article, donner son opinion ou même interpellé le journaliste, s'il trouve judicieux de lui faire des reproches.

Ainsi, le journaliste qui lira probablement certains commentaires liés à son article, peut en tenir compte dans la rédaction des prochains articles, ou même

peut être amené à se justifier ou à éclairer certains points de l'actualité qu'il a précédemment traités. Voyant que le journaliste ne demeure pas insensible à tous ces retours d'information (feed-back) pouvant l'aider à affiner sa présentation des faits, nous pensons que la théorie de la politesse peut servir à éclairer la manière de traiter les informations qu'il met à la disposition de ses lecteurs. Cela est d'autant plus vrai que Charron et Jacob, qui citent Padioleau, soulignent que :

Le discours de presse prend forme à travers des « rhétoriques journalistiques » qui englobent bien sûr les procédés d'écriture de presse pour communiquer des nouvelles mais aussi les représentations qu'y projettent les journalistes d'eux-mêmes, des alters, des éléments physiques ou culturels présents dans le contexte d'interaction attachés à leur position de journalistes.

Charron et Jacob (1999, p.6)

Le discours de presse n'est pas seulement la représentation du monde de façon factuelle comme tendrait à le faire croire le journaliste, il est aussi un lieu de mise en relation de celui qui parle à celui à qui il parle ; ce qui aboutit à un lieu de construction d'un type de rapport avec les lecteurs. À partir des relations qui y sont construites, il est donc possible d'étudier la manifestation de la politesse dans les articles de la presse en ligne. Mais sachant que le journaliste, en intervenant sur l'actualité, ne fait pas mention de lui, l'étude se focalisera sur les actes menaçants et/ou rassurants pour les différentes faces des acteurs des nouvelles qui sont rapportés.

### 1.3. Corpus d'analyse

Pour notre étude, nous avons retenu un corpus comportant plusieurs articles de la presse en ligne ivoirienne. Il faut dire qu'avec la vulgarisation des smartphones et d'Internet, il est plus facile de suivre l'actualité car presque tous les quotidiens de la presse écrite ont des sites internet, quand bien même ils continuent l'édition de la version papier.

La presse en ligne s'est enrichie également de plusieurs quotidiens qui n'ont pas de version papier, vu qu'il est plus facile de produire un article en ligne que sa version papier ; sans oublier que la consultation de la version en ligne est plus aisée que la version papier car l'internaute n'a pas besoin de parcourir tout le site pour s'informer mais plutôt choisir l'article de presse qui l'intéresse. Pour le présent travail, les quotidiens retenus sont les suivants : L'infodrome, Koaci, Ivoirebusiness, Yeclo (anciennement Ivoiresoir.net) et Connectionivoirienne.net, ... Concernant le choix des articles, il a paru judicieux d'opter pour la rubrique politique nationale et la période de recension s'étend du mois de juin à juillet 2019, au cours de laquelle nous avons consulté plusieurs articles de presse sur les différents sites d'information susmentionnés.

Les articles qui ont été retenus sont au nombre d'une soixantaine (56) mais il se trouve que ce sont les mêmes faits d'actualité qui ont été traités différemment par les différents sites de la presse en ligne puisque ces faits datent de la même période.

## 2. Les actes menaçants et les actes rassurants les faces dans la presse en ligne

Selon la théorie de la politesse de Brown et Levinson, les actes de langage peuvent être classés en quatre catégories qui sont : les actes de langage menaçant la face positive du locuteur, les actes de langage menaçant la face négative du locuteur, les actes de langage menaçant la face positive de l'interlocuteur et les actes de langage menaçant la face négative de l'interlocuteur. À la suite du réaménagement de la théorie de la politesse, il a été inclus des actes servant à valoriser les faces des acteurs en présence. Vu que le journaliste ne traite pas de faits se rapportant à lui de manière explicite, l'accent sera mis sur les actes de langage menaçant et les actes de langage valorisant pour les faces des acteurs de nouvelles.

### 2.1. Les énoncés potentiellement menaçants pour la face positive des acteurs de nouvelles

Sont classés dans la catégorie des actes menaçants la face positive de celui qui les subit, tout acte qui menace le narcissisme de l'autre tels que les critiques, les reproches, les moqueries, les accusations, etc. En parcourant la presse en ligne, on peut voir apparaître un nombre important d'articles contenant des énoncés qu'on pourrait qualifier d'acte menaçant pour la face positive de l'interlocuteur. Sont considérés comme interlocuteur, les différents lecteurs de la presse car les informations qui sont traitées leur sont destinées. Mais on peut également considérer les acteurs des nouvelles comme des interlocuteurs, sachant qu'ils peuvent intervenir sur une information les concernant dans l'intention de démentir certains faits qui leur sont reprochés ou de préciser certains actes qui leur sont attribués.

Ce sont donc les acteurs politiques qui sont au centre des informations divulguées, sachant que nous avons retenu les articles de la rubrique politique nationale. Dès lors, il convient de les considérer comme des interlocuteurs. Ce sont donc leurs faces qui subissent d'éventuelles menaces qui feront l'objet d'analyse. En guise d'exemples, nous pouvons mentionner ces énoncés issus de la presse en ligne :

Exemple 1 : *La procureure en chef de la Cour Pénale Internationale, Fatou Bensouda, a avoué avoir lamentablement échoué dans l'affaire Laurent Gbagbo et Blé Goudé contre le procureur.*

Dans cet exemple, même s'il est évoqué une idée d'échec, celle-ci n'a pas été émise par la procureure elle-même mais plutôt par des personnes s'étant érigées en critiques des actions de la Cour Pénale Internationale. Ainsi, en affirmant que "la procureure a avoué avoir lamentablement échoué", le journaliste s'attaque à son image, et au-delà à l'image de l'institution qu'elle représente, tout en énonçant des propos qu'elle n'a pas tenus, ou du moins pas sous cette forme.

Cette affirmation qui peut s'apparenter à la moquerie vise à discréditer les actions et l'image de la Cour Pénale Internationale auprès des populations et particulièrement des lecteurs du journaliste. Le journaliste s'érige ainsi en critique et non pas en collecteur d'information, comme son rôle de journaliste le préconise. D'où le manque d'objectivité et d'impartialité qui pousse l'auteur à employer l'adverbe "lamentablement", au lieu de faire une description des faits qu'il doit présenter à son lectorat. Avec le deuxième exemple, nous sommes face à une menace qui concerne aussi la face positive de l'acteur dont il est question, en l'occurrence le président de la république :

*Exemple 2 : Le deuxième boulon de Ouattara qui saute au point de pâlir son arrogance, c'est le « boulon » Henri Konan Bédié. C'est avec le soutien de Bédié et de son PDCI que Ouattara pouvait faire croire qu'il a gagné les élections.*

Le président Ouattara et Bédié avaient fait alliance lors du deuxième tour de l'élection présidentielle de 2010 contre le président sortant de l'époque, Laurent Gbagbo. Mais depuis quelques temps, les alliés d'hier sont en désaccord et s'accusent de trahison. C'est pourquoi l'auteur fait mention d'un boulon de Ouattara qui saute. Et il ajoute même que ce boulon qui saute est dommageable pour "l'arrogance" du président ; d'où l'insinuation que le président de la république est arrogant sans toutefois mentionner des actes ou faits susceptibles de corroborer ses dires (justification de l'arrogance).

Le journaliste s'attaque encore à la face positive de l'interlocuteur (le président) dans ce même énoncé en l'accusant de tenir des propos qui ne sont pas vrais (Ouattara pouvait faire croire qu'il a gagné les élections). En d'autres termes, le président Ouattara n'a pas gagné les élections mais il fait croire à l'opinion qu'il les a gagnées. C'est un acte de langage menaçant pour la face positive du président qui est ainsi accusé de faire du faux. À la suite des actes de langage menaçants la face positive de l'interlocuteur, il y a certains actes qui sont de potentielles menaces pour la face négative.

## **2.2. Les énoncés potentiellement menaçants pour la face négative des acteurs de nouvelles**

Les actes menaçants pour la face négative de celui qui les subit sont les actes du type violations territoriales, qu'elles soient non verbales ou verbales, comme les questions indiscrettes, les comportements incursifs. Ce sont les actes

tels que l'ordre, la requête, les suggestions, les conseils, les interdictions et autres qui entrent dans cette catégorie.

Ce type d'actes de langage se rencontre très régulièrement dans les communications interpersonnelles puisque les interlocuteurs sont en présence et peuvent de ce fait préciser ou réorienter leurs propos s'ils sont mal perçus lors de l'échange. Ce qui n'est pas le cas de la presse écrite qui est une communication de masse même si avec la presse en ligne, certains lecteurs ont la possibilité de laisser des commentaires, sans oublier que les acteurs de nouvelles concernés peuvent également réagir de façon instantanée sur les réseaux sociaux en guise de droit de réponse. Ainsi, les énoncés potentiellement menaçants pour la face négative des acteurs de nouvelles peuvent se rencontrer dans la presse en ligne quand bien même ils ne sont pas très nombreux. En guise d'illustration, cet exemple peut être mentionné :

*Exemple 3 : Arrêtez donc les intimidations et les menaces pour obliger les Ivoiriens à adhérer à votre RHDP. [...] Investissez dans l'école, la recherche scientifique et l'innovation.*

Depuis la rupture entre le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et son allié du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), le bruit court que les cadres du PDCI et tous les cadres de l'administration, en général, subiraient des pressions afin d'adhérer au RHDP. Ces rumeurs ont été confirmées plus tard par certains hauts responsables du parti au pouvoir qui ont publiquement demandé à tous ceux qui n'étaient pas RHDP de "libérer le tabouret"<sup>1</sup> qu'ils occupent.

C'est à la suite de ces informations, que le journaliste s'est donné la latitude d'interpeler les responsables politiques du parti au pouvoir. Dans cet exemple, nous sommes face à un acte de langage qu'on pourrait qualifier d'ordre (Arrêtez donc les intimidations et les menaces ...). Cet acte de langage pourrait être qualifié d'ordre, puisqu'il est à la forme impérative. Néanmoins, pour donner un ordre, il faut que celui qui le fait soit supérieur à celui à qui l'ordre est donné, car le donneur d'ordre doit avoir un moyen de pression pour contraindre le subordonné à obéir. Or dans notre exemple, l'on peut remarquer que le journaliste qui donne cet ordre n'a, apparemment, aucun moyen de pression sur ceux à qui il parle (les responsables politiques du parti au pouvoir) puisque ces derniers ont plus de pouvoir et d'autorité que lui. Néanmoins, le journaliste peut donner des conseils ou faire des suggestions après avoir analysé la situation sociopolitique qui prévaut. C'est ce qu'il est donné de constater avec la suite de l'énoncé pris en exemple : **Investissez dans l'école, la recherche ...**

<sup>1</sup> « Libérer le tabouret » signifie rendre sa démission, céder le poste qu'on occupe.

Cet énoncé est potentiellement menaçant pour la face négative de l'interlocuteur, ici les responsables politiques à qui le message est adressé, car ces actes de langage sont une violation du territoire des acteurs concernés ; d'autant plus que ces derniers n'ont pas sollicités le journaliste qui leur fait ces propositions. Passons à l'exemple suivant :

*Exemple 4 : Carte d'identité à 5.000 F en Côte d'Ivoire : Il nous faut désavouer ce régime RHDP !*

En juin 2019, toutes les cartes nationales d'identité délivrées en Côte d'Ivoire arrivaient à expiration puisqu'elles ont une validité de dix ans et qu'elles ont été délivrées dix ans plus tôt. Pour le renouvellement de ces cartes, le gouvernement demande à chaque individu désireux d'acquérir cette pièce de déboursier la somme de cinq mille francs, alors qu'elles avaient été établies gracieusement pour toutes les personnes en âge de posséder une pièce d'identité

Dans cet énoncé, le journaliste exhorte les populations ivoiriennes à refuser de payer le montant de 5.000f exigé pour entrer en possession de la carte d'identité. Le « nous » employé renvoie aux populations qui doivent se désolidariser (désavouer) d'une décision émanant des autorités étatiques. En parlant ainsi, le journaliste se met quelque peu au-dessus du peuple à qui il donne un conseil pour son bien (le bien du peuple). Or dans le cadre d'un conseil ou même d'une suggestion, celui qui parle trouve judicieux que celui à qui il parle mette en pratique ce qu'il lui recommande afin d'en retirer des bénéfices.

C'est donc en connaisseur que le locuteur, qui se trouve être le journaliste donne des orientations à l'interlocuteur. Il empiète sur le territoire de son interlocuteur, ici le « nous » mis pour les populations ivoiriennes. Or tout énoncé qui pousse le locuteur à empiéter sur le territoire de son interlocuteur est un acte potentiellement menaçant pour la face négative de ce dernier.

### **2.3. Les actes rassurants les différentes faces**

À la suite des critiques qui ont été portées contre la théorie de la politesse de Brown et Levinson, certains auteurs y ont apporté des aménagements. C'est le cas de Kerbrat-Orecchioni (op. cit.) qui parle de Face Flattering Acts, actes cajoleurs ou de FFAs qui constituent en quelque sorte le pendant positif des Face Threatening Acts ou FTAs (actes menaçants).

Ainsi, les énoncés qu'on pourrait renfermer dans les actes de langage rassurants concernent tous les énoncés permettant aux journalistes de valoriser les faces des acteurs des nouvelles. Cette valorisation des faces des acteurs de nouvelles peut se présenter sous plusieurs formes. Il peut s'agir pour le journaliste d'adoucir les différents énoncés potentiellement menaçants pour les

faces des acteurs en privilégiant la question au détriment de l'ordre. Pour revenir à l'exemple 3, on pourrait avoir : « ne pouvez-vous pas arrêter les intimidations et les menaces ... » ou même une suggestion du genre « il serait préférable d'arrêter les intimidations et les menaces ... » au lieu de « arrêtez les intimidations et les menaces ... ».

Quant à l'exemple 4, au lieu que le journaliste écrive : « ... Il nous faut désavouer ce régime RHDP ! », il pouvait commencer par employer des désarmeurs qui sont des termes par lesquels on anticipe une possible réaction négative de l'interlocuteur. Ce qui pourrait donner par exemple : « Carte d'identité à 5.000 F en Côte d'Ivoire : il est souhaitable que les frais d'établissement n'incombent pas aux populations au vu de la paupérisation grandissante » ou encore par l'emploi de modalisateurs qui donnent à l'assertion une allure moins péremptoire : « Carte d'identité à 5.000 F en Côte d'Ivoire : il semble que le gouvernement ne doit pas nous imposer ce montant ». Le journaliste a aussi la possibilité d'utiliser des minimisateurs qui ont pour fonction de réduire la menace que constituent les actes menaçants la face. Ce qui pourrait donner : « Carte d'identité à 5.000 F en Côte d'Ivoire : s'il y a quelque chose à faire, c'est de ne pas accepter que l'on impose cela au contribuable ».

Le journaliste dispose donc de plusieurs procédés lui permettant de ne pas faire perdre la face ou heurter la sensibilité de son interlocuteur qui peut être l'acteur de la nouvelle qu'il rapporte ; et il peut toujours valoriser la face de celui-ci en soutenant ses points de vue, en défendant ses positions ou en justifiant tous les propos qu'il tient. C'est ce que nous pouvons remarquer avec l'exemple suivant :

*Exemple 5 : Les motivations politiques avancées par l'opposition méritent considération (sécurité, protection de la nationalité et inclusion démocratique).*

Avec cet énoncé, il est question des griefs soulevés par l'opposition eu égard aux conditions d'obtention de la nouvelle carte d'identité. Par le fait de donner raison et de soutenir la position de l'opposition, le journaliste valorise sa face et lui démontre que le combat qu'il mène est fondé. Or, les écrits du journaliste seront consultés par plusieurs personnes et certaines d'entre elle auront également tendance à abonder dans ce sens.

Mais il faut ajouter que le journaliste n'emploiera pas des énoncés valorisants pour la face pour tous les acteurs de nouvelles dont il parle. Il agit ainsi, en général, pour les acteurs politiques ou hommes publics qui rencontrent son assentiment. En d'autres termes, le journaliste sera prompt à encenser les acteurs politiques dont il partage les idéaux, dont il se sent plus proche d'une manière ou d'une autre. Cette manière de faire du journalisme, quand même elle n'est pas conforme à la déontologie de cette pratique, est possible parce que

les articles de la presse sont emprunts d'une subjectivité presque impossible à voiler car inhérente à la langue (Kerbrat-Orecchioni, 1980).

### 3. Théorie de la politesse et presse en ligne

Nous savons avec Bakhtine que :

Toute énonciation, même sous sa forme figée écrite, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elle, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc.

Bakhtine (1977, p.105)

Ainsi, si l'on considère toute énonciation comme une réponse à de quelconques actes de parole précédents, alors l'on peut également considérer les écrits de la presse écrite comme des réponses à certains propos précédemment tenus. Mais même si la théorie de la politesse peut être appliquée à la presse en ligne, il convient de souligner quelques particularités inhérentes à ce mode de transmission des informations.

#### 3.1. Subjectivité du journaliste et Théorie de la politesse

Un locuteur, qu'il soit journaliste ou pas, ne peut pas formuler un énoncé sur le monde sans qu'une posture face à la réalité n'y soit exprimée, sans que sa manière de penser en tant que locuteur n'y soit imprimée d'une certaine manière et sans que l'identité de l'interlocuteur et la nature des liens que le locuteur cherche à nouer avec lui n'y soit aussi définies. Les différents choix opérés par le locuteur sont fonction de la position qu'il s'attribue face à lui-même, face aux objets dont ils parlent et face à ceux à qui son discours est destiné. En d'autres mots, les caractéristiques d'un discours recèlent toujours des traces, plus ou moins manifestes, des conduites de sa production et de sa communication (Françoise Armengaud, 1990). C'est donc en fonction de ses choix discursifs que le journaliste peut produire des articles de presse dans lesquels on peut trouver des énoncés qui peuvent être, soit menaçants pour les faces des acteurs, soit valorisants pour les faces de ces derniers. Ceci se faisant généralement en conformité avec la ligne éditoriale de l'organe de presse en question, d'autant plus qu'un même fait d'actualité peut recevoir des traitements différents selon que l'organe de presse se sent plus ou moins proche de l'acteur de nouvelle ou de l'homme politique concerné.

Ainsi, le discours de presse, tel qu'il se donne à lire dans les pages du journal (qu'il soit en ligne ou en version papier), ne se définit pas seulement comme un lieu de représentation du monde ou des événements, comme un contenu ou un ensemble de propositions sur le monde. Le discours de presse est aussi un lieu de construction et d'affirmation de l'identité sociale du journaliste et un lieu de mise en relation de celui qui parle à celui à qui il s'adresse (les lecteurs), et donc un lieu de construction d'un type de rapport au

public. En livrant des informations sur un fait d'actualité, le journaliste donne aussi une représentation de ce fait et, ce faisant, définit la nature du rapport qu'il entretient avec le fait en question.

En s'adressant au public, le journaliste lui attribue également une certaine position et une certaine identité et détermine la nature du rapport qu'il entretient avec lui. Ainsi, les différents choix du journaliste (que ce soit au niveau des informations à retenir que le choix des termes à employer) s'établissent en fonction du public auquel il s'adresse (Jean-Claude Bondol, 2006). En prenant en compte tous ces paramètres, le locuteur journaliste tend à la subjectivité vu qu'il se met en scène lui-même en tant que sujet dans son énonciation, lorsqu'il engage plus ou moins manifestement son identité en tant que sujet du discours, lorsqu'il rend perceptible, par ses choix langagiers, le fait que l'énoncé est lié au locuteur (Charron et Jacob, op. cit.).

Ainsi, s'instaure un certain contrat de communication, de manière tacite, entre le journaliste, l'organe de presse et les lecteurs de cet organe de presse en question. C'est donc en vertu de ce contrat de communication que le lecteur sait « lire » le journal et qu'il sait, avant même de le lire, le genre d'informations et de discours qu'il va y retrouver (Gilles Gautier, 1996). Le journaliste saura donc satisfaire les attentes de ses lecteurs, c'est pourquoi ces derniers rencontreront presque toujours des informations qui sont en général conformes à leurs opinions de départ, et qui seront renforcées par les articles qui leur sont proposés.

### ***3.2. Particularité de la presse en ligne***

En nous appuyant sur la définition donnée par Jean Charron (2000), nous pouvons dire que le journalisme est un ensemble institutionnalisé de pratiques discursives portant sur l'actualité et sur les affaires d'intérêt public, réalisées dans le cadre d'organisations commerciales et industrielles et visant à la fois un objectif concret de rentabilité et un objectif déclaré d'information des citoyens. Et la presse écrite, qui fait partie du journalisme, et qui a pour rôle principal d'informer les citoyens d'une région ou d'un pays, prend également en compte les objectifs susmentionnés. C'est ainsi que pour un souci d'efficacité, la presse écrite a été subdivisée en plusieurs parutions, ce qui a donné naissance aux quotidiens, aux hebdomadaires, aux bihebdomadaires, aux mensuels et aux bimensuels, la presse spécialisée, etc. Toutes ces parutions ont les mêmes objectifs, elles visent à apporter une connaissance à leurs lecteurs et cette connaissance concerne un vaste ensemble qui part des sujets d'actualité aux sujets d'ordre général et aux domaines spécialisés. Cette catégorisation permet de distinguer la presse généraliste qui présente des informations d'ordre politique, économique et social de la presse spécialisée qui traite de domaine spécifique (le sport, l'économie, la mode, la technologie, la science, etc.). Et étant donné que toutes les nouvelles n'intéressent pas tous les lecteurs, les journaux

sont donc repartis en différentes rubriques qui sont : la politique, l'économie, la société, le sport, les faits divers, ...

La subdivision et la répartition en rubrique qu'on peut observer avec la presse écrite traditionnelle sont difficilement observables avec la presse en ligne. En effet, sur le site internet de certains journaux en ligne, il est souvent donné d'observer un menu qui fait la répartition des articles comme suit : politique, économie, société, sport, etc., un peu comme le fait la presse écrite traditionnelle. C'est notamment le cas de L'infodrome. Mais ce qu'il y a à remarquer, c'est que pour avoir généralement accès à ces sites, les lecteurs n'y vont pas directement puisqu'il y a certaines applications permettant de visualiser tous les articles disponibles sur les différents sites d'information avant d'opérer un choix, à l'exemple d'Opéra mini ou de Google chrome. C'est donc à partir de ces applications que plusieurs lecteurs ont généralement accès aux sites d'information en ligne, surtout qu'il permet d'avoir divers articles de sites différents sans toutefois parcourir tous ces sites en question en entier. Or, à partir de ces applications, les subdivisions ne sont pas toujours clairement mentionnées. Mais le véritable problème concerne les auteurs des articles.

À partir de notre pratique de lecteur et à la suite de nos recherches, il nous a été donné d'observer que plusieurs articles publiés par différents sites d'information ne sont pas rédigés par des journalistes de métier mais plutôt par des hommes politiques, des cyberactivistes, des politologues ou des personnes se faisant passer pour des libres penseurs ou des éveilleurs de consciences voire des personnes s'improvisant journalistes. Ce qui pose un véritable problème de déontologie puisqu'on ne sait pas à qui imputer la responsabilité de ces articles, sachant très bien que certains auteurs utilisent des avatars pour éviter de se faire repérer.

Il arrive que certains de ces journaux en ligne publient des articles d'information qu'ils ont pris soin de relever sur les réseaux sociaux, quand d'autres publient des articles qu'ils reçoivent des individus mentionnés plus haut. Ce qui a pour conséquence de créer une certaine confusion entre les articles publiés par les journalistes travaillant pour l'organe de presse en ligne et les articles émanant de sources diverses souvent difficiles à recouper, sans oublier les fakes news ou infox qui se répandent. Par ses différentes pratiques, la presse en ligne met en mal la survie même de la fonction de journaliste puisque n'importe quel individu peut s'improviser comme tel.

Or, la principale fonction du journalisme d'information consiste à rapporter des événements sous la forme de nouvelles après investigations et vérifications de leur véracité. Le rédacteur s'abstient de ce fait de porter des jugements de valeur sur ce qu'il décrit, des jugements impliquant une prise de position à partir d'un système de valeurs (choix moraux, politiques, sociaux, esthétiques, ...). Il se contente ainsi de jugements d'existence par le biais de la fonction référentielle de la communication, ce qui consiste en un rappel impartial des faits. Par conséquent, ce modèle repose sur un système de

reproduction conforme de la réalité dont le trait fondamental est l'objectivité. Cette objectivité conduit inévitablement à l'universalité. Ainsi, cette adéquation qui devrait exister entre le réel et le témoignage journalistique sur cette réalité donne à l'information un caractère universel.

L'information objective, il faut entendre sensé dire le vrai, s'adresse à tous indistinctement et concerne chacun des lecteurs. Ce qui n'est pas le cas avec la presse en ligne. Même s'il faut noter que cette subjective apparente existe aussi bien avec la presse traditionnelle, il faut reconnaître que le problème a pris de l'ampleur avec la presse en ligne vu que ces personnes se faisant passer pour des journalistes ne font aucune investigation et sont prêtes à relayer des informations aussi farfelues les unes que les autres, sans fondement et dénuées souvent de tout ce qui caractérise les pratiques journalistiques. Néanmoins, certains sites d'information en ligne essaient, tant bien que mal, de tirer leur épingle du jeu ; ce qui pousse à nuancer nos propos et nous empêche de les vouer toutes aux gémonies.

### **Conclusion**

La théorie de la politesse et de la gestion des faces est plus appropriée pour des études concernant des interactions verbales car il est plus facile de suivre les tours de paroles et de voir apparaître les différents phénomènes à étudier. Bien que les articles de la presse en ligne ne rentrent pas dans ce canevas, on peut aussi leur appliquer cette théorie, vu que selon le dialogisme, tout propos peut être qualifié de réponse à des actes de parole précédemment proférés. Cette théorie a permis de comprendre quelques traits de subjectivité liés au traitement de l'information ; sachant que le journaliste devient plus ou moins poli en fonction de l'information à traiter, et que ce traitement est quelque peu conforme à la ligne éditoriale du quotidien et à l'acteur de nouvelle concerné (homme politique en général). Ainsi, il se montrera plus poli lorsqu'il traitera les informations relatives aux acteurs politiques qui rencontrent son assentiment ; par la même occasion, il se montrera moins poli lorsqu'il s'agira d'écrire des articles concernant les faits et actes qui concernent les acteurs de nouvelles envers qui il n'a pas de sympathie.

Néanmoins, la manière de traiter les nouvelles, qui peut être considérée comme biaisée, répond, en général, aux désirs des lecteurs du quotidien en question ; d'autant plus que ces derniers s'attendent à rencontrer certaines informations qui doivent correspondre à leur opinion de départ. Le journaliste se charge donc de satisfaire cette attente, de sorte qu'il s'instaure une certaine complicité entre le journaliste et les lecteurs. Ce qui amène à comprendre que les lecteurs ne lisent pas seulement la presse, qu'elle soit écrite ou en ligne, uniquement pour s'informer mais pour conforter le point de vue qu'ils se sont déjà forgés sur certains acteurs de nouvelles ou sur certains faits de société.

**Références bibliographiques**

- ARMENGAUD Françoise. 1990. *La pragmatique*, Paris, PUF
- BAKHTINE Mikhaïl. 1977. *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit
- BONDOL Jean-Claude. 2006. « L'énonciation dans la communication médiatique : Fonctionnement de l'implicite subjectif dans le discours du mode authentifiant de la télévision », *Thèse de doctorat*, Université Paris 8
- CHARRON Jean, JACOB Loïc. 1999. « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement », *Études de communication publique*, Cahier n°14, Département d'Information et de Communication, Université Laval, Québec
- CHARRON Jean. 2000. « La nature politique du journaliste politique », *Études de communication publique*, Cahier n°15, Département d'Information et de Communication, Université Laval, Québec
- Dictionnaire d'analyse du discours. 2002. Seuil, Paris
- GOFFMAN Erving. 1974. *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 1996, *La conversation*, Paris, Le Seuil
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 2005. *Le discours en interaction*, Paris, Dunod
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 2014. « (Im) politesse et gestion des faces dans deux types de situations communicatives : petites commerces et débats électoraux », *Pragmática Sociocultural / Sociocultural Pragmatics* 2(2), pp.293-326.
- N'GUESSAN Kouassi Akpan Désiré. 2018. « Orienter la compréhension par le verbe introductif du discours rapporté dans la presse écrite », *Crelis*, pp. 261-266
- PENELOPE Brown and STEPHEN C. Levinson. 1978/1987. *Politeness: Some Universals in Language Usage*, vol. 4 of *Studies in Interactional Sociolinguistics*.
- PENELOPE Brown and STEPHEN Levinson. 1978/1987. *Politeness: Some Universals in Language Usage*, vol. 4 of *Studies in Interactional Sociolinguistics* Cambridge: Cambridge University Press